ACADÉMIE HUMANITAIRE · HUMANITAIRES JOBS

Mini MBA Coordination civilo-militaire humanitaire (CMCoord) : préserver l'accès et les principes face aux acteurs armés

Support de cours · Semaine 4 : Catastrophes : demander, coordonner et retirer les moyens militaires étrangers

Programme de 3 mois exactement (12 semaines, 144 heures) pour coordonner l'action humanitaire avec les acteurs armés : principes, acteurs armés et leur culture, directives d'Oslo et MCDA, moyens militaires étrangers lors des catastrophes, urgences complexes et missions intégrées, escortes armées, notification humanitaire et échange d'informations, négociation de l'accès, liaison et forums, protection, directives propres aux pays et dilemmes. Fondé sur les textes publics d'OCHA et de l'IASC. Exercices chiffrés corrigés, trois examens mensuels avec études de cas, et un diplôme vérifiable de l'Académie Humanitaire. Formation indépendante : ce n'est pas le cours officiel UN-CMCoord d'OCHA, vers lequel elle renvoie, et elle ne délivre aucune certification des Nations unies.

https://humanitairejobs.org/fr/academie/mini-mba-coordination-civilo-militaire/semaine-4/

Document gratuit de l'Académie Humanitaire. Il peut être imprimé et partagé librement à des fins de formation, sans modification.

Semaine 4 : Catastrophes : demander, coordonner et retirer les moyens militaires étrangers

Objectifs

- Classer les tâches confiées aux moyens militaires en assistance directe, assistance indirecte et appui aux infrastructures, et choisir la plus appropriée.
- Décrire le circuit d'une demande d'appui militaire et les plateformes de coordination (centre de coordination multinational, HuMOCC, OSOCC).
- Planifier la sortie des moyens militaires dès leur arrivée.

Le rôle de l'État touché

Lors d'une catastrophe, l'**État touché** dirige la réponse. Ses forces armées et sa protection civile sont souvent les premières mobilisées, dans le cadre de son plan national de gestion des catastrophes. Les moyens militaires **étrangers** n'arrivent qu'à sa demande ou avec son accord, généralement par des accords bilatéraux.

Beaucoup d'États ont créé un **centre national de coordination** ou un **centre de coordination multinational** (souvent appelé MNCC) qui reçoit les forces étrangères, les répartit et les relie aux autorités civiles. Le rôle de la CMCoord humanitaire est de connecter ce dispositif avec la coordination humanitaire (clusters, équipe humanitaire pays, OCHA).

Trois types de tâches

Les directives d'Oslo distinguent trois types d'assistance :

- **Assistance directe** : distribution de biens et de services en face à face (distribuer des vivres, soigner).
- **Assistance indirecte** : à au moins un pas de distance de la population (transporter des vivres jusqu'à un entrepôt, d'où les humanitaires les distribuent).
- **Appui aux infrastructures** : services généraux qui bénéficient à tous mais ne sont pas forcément visibles pour les bénéficiaires (réparer des routes, gérer un aéroport, rétablir l'électricité).

Plus l'assistance est **indirecte**, moins elle risque de brouiller la distinction entre humanitaires et militaires. En règle générale, on privilégie l'appui aux infrastructures et l'assistance indirecte ; l'assistance directe par des militaires étrangers est évitée autant que possible, d'autant plus dans un contexte sensible.

Le circuit d'une demande

Une demande d'appui militaire bien faite part d'un **besoin**, pas d'un moyen. Elle précise :

- le besoin humanitaire (quoi, pour combien de personnes, où, quand) ;
- pourquoi les moyens civils ne suffisent pas (dernier recours, capacité unique) ;
- la tâche attendue (par exemple, transport de 40 tonnes par jour vers deux points) et non la ressource (« deux hélicoptères ») ;
- la durée prévue et la condition de fin.

Dans le dispositif des Nations unies, les demandes des organisations humanitaires remontent par les clusters (souvent le cluster logistique) vers OCHA, qui les vérifie, les regroupe et les transmet aux autorités ou aux forces concernées. Un suivi est tenu pour chaque demande : acceptée, refusée, réalisée.

Les plateformes de coordination

- **OSOCC** (centre de coordination des opérations sur site) : mis en place par les équipes UNDAC pour coordonner les intervenants internationaux dans les premiers jours.
- **HuMOCC** (centre de coordination opérationnelle humanitaire-militaire) : concept d'OCHA pour réunir humanitaires et militaires autour d'un espace commun de planification et d'échange d'informations lors des catastrophes.
- **Centre de coordination multinational** de l'État touché : point d'entrée des forces étrangères.

Plusieurs régions ont adopté des orientations propres, par exemple les directives régionales Asie-Pacifique pour la coordination civilo-militaire lors des catastrophes, élaborées dans le cadre du groupe consultatif régional (RCG) sur la coordination civilo-militaire humanitaire.

Planifier la sortie dès l'arrivée

Les moyens militaires étrangers sont temporaires. Leur départ doit être prévu dès le début :

- **Critères de fin** : capacités civiles rétablies, routes rouvertes, marché de transport fonctionnel.
- **Transition** : passage progressif des tâches aux acteurs civils, sans rupture.
- **Calendrier** partagé avec les clusters et les autorités.

Exemple chiffré. Des hélicoptères militaires transportent 50 tonnes par jour. Les routes rouvrent progressivement : les camions civils transportent 10 tonnes le jour 10, puis 10 tonnes de plus chaque jour. À partir du jour 14, les camions transportent 50 tonnes par jour : les hélicoptères peuvent se retirer, en gardant une réserve pour les zones encore isolées.

Exercice d'application : rédiger une demande d'appui

Après un cyclone, 3 îles sont coupées. Les besoins : 25 tonnes par jour de vivres et d'eau pendant environ 10 jours ; aucun bateau civil disponible avant 6 jours ; la marine nationale dispose d'une barge de 30 tonnes ; une marine étrangère propose deux navires.

Rédigez en 8 lignes une demande d'appui conforme aux directives d'Oslo : besoin, justification, tâche, type d'assistance, durée et critère de fin.

Éléments de corrigé. Besoin : 25 t/jour pour 3 îles. Justification : aucun moyen civil avant 6 jours. Tâche : transport de 25 t/jour du port X vers les quais des trois îles (assistance indirecte), distributions faites par les organisations humanitaires. Moyen : la barge nationale suffit en capacité ; la marine étrangère ne serait sollicitée qu'en cas d'indisponibilité de la barge. Durée : jusqu'à l'arrivée des bateaux civils (jour 6), avec chevauchement de 2 jours.

À retenir

- L'État touché dirige ; les forces étrangères viennent à sa demande ou avec son accord.
- Préférer l'appui aux infrastructures et l'assistance indirecte ; éviter l'assistance directe par des militaires étrangers.
- Une demande décrit un besoin et une tâche, pas une ressource, et justifie le dernier recours.
- OSOCC, HuMOCC et centre de coordination multinational relient humanitaires, autorités et forces.
- La sortie se planifie dès l'arrivée, avec des critères de fin mesurables.

Quiz

1. Transporter des vivres jusqu'à un entrepôt d'où les ONG les distribuent est :
   A. De l'appui aux infrastructures
   B. De la dissuasion
   C. De l'assistance indirecte
   D. De l'assistance directe

2. Réparer une piste d'aéroport est :
   A. De l'assistance indirecte
   B. De la protection
   C. De l'appui aux infrastructures
   D. De l'assistance directe

3. Une bonne demande d'appui militaire décrit :
   A. Le besoin, la tâche et la durée prévue
   B. Le nom du commandant de la base aérienne
   C. Le type d'hélicoptère voulu et son équipage
   D. Le budget du bailleur pour l'opération

4. Le HuMOCC est :
   A. Un fonds de financement commun des bailleurs
   B. Un groupe armé actif dans les zones touchées
   C. Une plateforme humanitaire-militaire
   D. Un système de radio pour les convois

5. Quand planifier la sortie des moyens militaires étrangers ?
   A. À la fin de l'année
   B. Jamais : ils restent
   C. Dès leur arrivée, avec un critère
   D. Quand ils demandent à partir

Corrigé du quiz : 1. B · 2. A · 3. D · 4. C · 5. D